

Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : 26-186912/TSZ
 Date du repérage : 07/03/2022
 Heure d'arrivée : 16 h 23
 Durée du repérage : 02 h 35

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habitabilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments
<i>Localization du ou des bâtiments :</i> Département :Paris Adresse :52 AVENUE FOCH (23 + 106+ 263) Commune :75016 PARIS - 16EME
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : Etage 1 Lot numéro 23 + 106+ 263,

Désignation du propriétaire
<i>Désignation du client :</i> Nom et prénom : Adresse :

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)
Nom et prénom : ETUDE BENHAMOUR - SADONE Adresse :109/111 BOULEVARD VOLTAIRE 75011 PARIS - 11EME

Repérage
Périmètre de repérage : APPARTEMENT + CAVE + BOX

Désignation de l'opérateur de diagnostic
Nom et prénom : Teddy ZAGHDOUN Raison sociale et nom de l'entreprise : ASL CONSULTING Adresse : 21 rue d'Avron 75020 PARIS Numéro SIRET :..... 808 625 750 000 27 Désignation de la compagnie d'assurance : ... Allianz Numéro de police et date de validité : 558 624 65 - 30 Novembre 2021

Superficie privative en m² du ou des lot(s)

Surface loi Carrez totale: 207,41 m² (deux cent sept mètres carrés quarante et un)
Surface au sol totale: 208,82 m² (deux cent huit mètres carrés quatre-vingt-deux)

Résultat du repérage

Date du repérage : 07/03/2022

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
NéantListe des pièces non visitées :
NéantReprésentant du propriétaire (accompagnateur) :
Sans accompagnateur

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
Entrée	17,96	17,96	
Dégagement	5,21	5,21	
Cuisine	13,07	13,07	
Séjour	38,72	39,48	
Salle à manger	25,74	26,39	
Couloir	15,68	15,68	
Wc	1,74	1,74	
Debarras	2,36	2,36	
Chambre 1	13,69	13,69	
SdE C1	1,2	1,2	
Dégagement 2	5,03	5,03	
SdB/ Wc	7,43	7,43	
Chambre 2	17,77	17,77	
Chambre 3	17,45	17,45	
SdE C3	4,41	4,41	
Salle à Manger 2	19,95	19,95	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

Surface loi Carrez totale: 207,41 m² (deux cent sept mètres carrés quarante et un)
Surface au sol totale: 208,82 m² (deux cent huit mètres carrés quatre-vingt-deux)

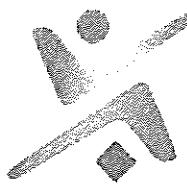
Fait à PARIS - 16EME, le 07/03/2022

Par : Teddy ZAGHDOUN



Aucun document n'a été mis en annexe

Aucun schéma de repérage n'a été joint à ce rapport.



Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : 26-186921/TSZ
Date du repérage : 09/03/2022
Heure d'arrivée :
Durée du repérage : 02 h 35

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habitabilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments
<i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Département :Paris Adresse :52 AVENUE FOCH (132) Commune :75016 PARIS - 16EME
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : Etage 1E SOUS SOL Lot numéro 132,

Désignation du propriétaire
<i>Désignation du client :</i> Nom et prénom : Adresse :

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)
Nom et prénom : ETUDE BENHAMOUR - SADONE Adresse :109/111 BOULEVARD VOLTAIRE 75011 PARIS - 11EME

Repérage
Périmètre de repérage : APPARTEMENT

Désignation de l'opérateur de diagnostic
Nom et prénom : Teddy ZAGHDOUN Raison sociale et nom de l'entreprise : ASL CONSULTING Adresse : 21 rue d'Avron 75020 PARIS Numéro SIRET :..... 808 625 750 000 27 Désignation de la compagnie d'assurance : ... Allianz Numéro de police et date de validité : 558 624 65 - 30 Novembre 2021

Superficie privative en m² du ou des lot(s)

Surface loi Carrez totale: 12,23 m² (douze mètres carrés vingt-trois)
Surface au sol totale: 12,23 m² (douze mètres carrés vingt-trois)

Résultat du repérage

Date du repérage : **09/03/2022**

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Liste des pièces non visitées :
Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Sans accompagnateur

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
Pièce	10,57	10,57	
SdB/ WC	1,66	1,66	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

Surface loi Carrez totale: 12,23 m² (douze mètres carrés vingt-trois)
Surface au sol totale: 12,23 m² (douze mètres carrés vingt-trois)

Fait à PARIS - 16EME, le 09/03/2022

Par : **Teddy ZAGHDOUN**

 **Alliance Diagnostic**
TESTS D'AGENCE

ASL CONSULTING 
21 rue d'Avron - 75020 Paris
Tél. 01 39 33 69 66
RCB 808 625 750 00027

Aucun document n'a été mis en annexe

Aucun schéma de repérage n'a été joint à ce rapport.

